

AVIS AUX ETUDIANTS SOLLICITANT UNE PLACE A LA RESIDENCE DE L'ISCAE CASABLANCA 2021-2022

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des étudiants(es) de la **GE** et de la **LFG** sollicitant une place à la résidence au titre de l'année universitaire 2021/2022 que l'accès à la résidence est prévu à partir du jeudi 30 septembre 2021 (*).

La demande d'hébergement à la résidence se fait uniquement par dépôt d'un dossier électronique comprenant les pièces suivantes :

- 1 Demande de l'étudiant(e).
- 1 Copie du PASS VACCINAL.
- 1 Attestation de résidence de l'étudiant(e) délivrée par l'autorité compétente datée de moins 3 mois.
- 1 Quittance d'eau ou d'électricité du lieu de résidence de l'étudiant(e).
- 1 Copie de la carte d'identité nationale de l'étudiant(e).
- 1 Certificat médical attestant que l'étudiant(e) est en bonne santé.

Les demandes seront satisfaites dans la limite des places disponibles autorisées. Ainsi, le service Hébergement ne pourra pas être accessible à tous ceux qui le demandent. Les candidatures retenues seront confirmées par mail.

Le jour d'accès à la résidence, l'étudiant(e) est tenu de présenter les documents physiques envoyés par mail ainsi que les pièces suivantes :

- 1 Test de dépistage covid-19 de moins de 48h.
- 1 Radiographie pulmonaire
- 4 photos d'identité récente.

Le dossier doit être envoyé par mail en un seul fichier PDF mentionnant comme objet (EX : NOM .PRENOM.NIVEAU) et ce, avant le vendredi 24 septembre 2021 à l'adresse mail suivante : Residence-iscae@groupeiscae.ma.

(*) Date prévisionnelle à préciser ultérieurement



Fait à Casablanca le 17/09/2021